

# BEYOĞLU

## QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Athènes, pavoisée aux couleurs turques et grecques, fête aujourd'hui la visite de notre escadre

Athènes, 28 A. A. — L'Agence d'Athènes communique :

L'escadre turque arriva au Phalère à 8 heures 30. Dès qu'elle fut mouillée dans la rade, le consul-général, M. Cevad, l'attaché naval et les officiers de liaison désignés pour être attachés à l'amiral Okan durant son séjour en Grèce, se rendirent à bord du *Yavuz*. A son départ, le consul fut salué par les salves d'usage.

Puis le commandant du fort du Pirée a rendu visite à notre amiral. Ces visites ont été restituées par l'amiral Sükrü Okan qui débarqua à 10 h. 30. Après avoir rendu visite à notre ministre, il se rendit chez le sous-sécrétariat d'Etat à la marine grec et chez le chef de l'état-major de la flotte.

L'hommage au monument du Soldat Inconnu

Puis, l'amiral s'est rendu, accompagné de notre ministre, au pied du monument du Soldat Inconnu hellène, où il a déposé une grande couronne. Des détachements turcs et grecs rendaient les honneurs. On a exécuté les hymnes nationaux turc et grec. La population a vivement acclamé nos marins au passage à travers les rues de la ville, pavoisée aux couleurs turques et grecques.

Après avoir rendu visite, toujours accompagné de notre ministre, l'amiral se rendit à la présidence du conseil, afin de présenter ses hommages au chef de l'Etat ami et allié et au ministère des affaires étrangères. Puis il rentra à bord.

Ultérieurement, notre ministre a été à bord du *Yavuz*, où sa venue a été marquée par les salves réglementaires.

L'amiral Okan a été à bord de l'Avroff, où il a été reçu, à la coupe, par le commandant de la flotte grecque, l'amiral Sakellariou. Une salve de 17 coups de canon a été tirée à cette occasion.

Au retour de l'amiral Okan, à bord du *Yavuz*, il y reçut la visite du président du conseil, M. Métaux, du sous-sécrétariat d'Etat à la marine et du chef de l'état-major naval venus en groupe, à bord du *Yavuz*. Un détachement de marins rendait les honneurs. Le président Métaux sema la main à nos officiers et leur souhaita la bienvenue. M. Métaux demeura longuement à bord en compagnie de l'amiral Okan. A son départ, une salve de 19 coups de canon a été tirée.

Le banquet d'hier soir

M. Métaux, président du conseil, a donné ce soir en sa qualité de ministre de la marine, un dîner au restaurant «Grande-Bretagne», en l'honneur de l'amiral Sükrü Okan, dîner auquel assistaient les membres du gouvernement, l'ambassadeur de Turquie ainsi que les officiers supérieurs des flottes amies.

A l'issue du dîner, M. Métaux porta un toast en l'honneur de Kamal Ataturk, pendant que la musique exécutait l'hymne de l'Indépendance. Puis ce fut au tour de M. Rusen Esref, ambassadeur de Turquie, de porter, pendant que l'on exécutait l'hymne grec, un toast à la santé de S. M. le roi des Hellènes.

Le président du conseil, l'ambassadeur et l'amiral Sükrü Okan, prononcèrent ensuite des cordiales allocutions célébrant la force et l'importance internationale de l'amitié gréco-turque.

Après le dîner eut lieu une réception qui se déroula dans une atmosphère des plus cordiales.

Les commentaires de la presse grecque

La presse hellénique consacre de longs articles à l'amitié gréco-turque.

La *Proia* souligne notamment l'importance particulière de la visite au moment où les nuages assombrissent l'horizon international.

«Le peuple grec, dit le journal, souhaite du fond de son cœur la bienveillance à la flotte turque. Un nouveau chaînon précieux s'ajoute aujourd'hui aux liens d'amitié gréco-turques.»

Le Kathiméni écrit :

«Les sentiments de joie du peuple grec sont sincères, car la présence de la flotte turque est considérée comme le scellement symbolique des liens inaltérables de l'amitié des deux nations dans l'œuvre de la défense de la paix.»

L'Eleftherion Vima dit :

«Les marins turcs auront l'occasion de mieux constater sur place l'amitié dont les Grecs sont animés à l'égard de la Turquie.»

L'Acropolis, l'Estia, le Vradini, l'Ethonos et d'autres journaux écrivent avec la même cordialité.

La pression contre les Turcs du «sancak» s'accentue

Le Tan est informé télégraphiquement par son correspondant particulier à Adana que l'on refuse le visa aux originaires d'Antalya et d'Iskenderun se trouvant à l'étranger et qui désirent rentrer dans leurs pays.

Le même journal reçoit de son correspondant à Antalya la dépêche suivante :

Antalya, 28. — Les agressions contre la population turque continuent avec violence. L'autre soir, à 9 heures, quelques jeunes gens turcs qui se promenaient pacifiquement dans la rue ont été entourés sans raison par des patrouilles et conduits à la fortresse.

Certains officiers qui s'efforcent de créer des incidents ont arrêté sans raison des jeunes gens turcs et les ont traduits en cour martiale. Et ces malheureux gémissent depuis quatre mois dans les prisons de la cour martiale de Beyrouth.

Puis le commandant du fort du Pirée a rendu visite à notre amiral. Ces visites ont été restituées par l'amiral Sükrü Okan qui débarqua à 10 h. 30. Après avoir rendu visite à notre ministre, il se rendit chez le sous-sécrétariat d'Etat à la marine grec et chez le chef de l'état-major de la flotte.

L'hommage au monument du Soldat Inconnu

Puis, l'amiral s'est rendu, accompagné de notre ministre, au pied du monument du Soldat Inconnu hellène, où il a déposé une grande couronne. Des détachements turcs et grecs rendaient les honneurs. On a exécuté les hymnes nationaux turc et grec. La population a vivement acclamé nos marins au passage à travers les rues de la ville, pavoisée aux couleurs turques et grecques.

Après avoir rendu visite, toujours accompagné de notre ministre, l'amiral se rendit à la présidence du conseil, afin de présenter ses hommages au chef de l'Etat ami et allié et au ministère des affaires étrangères. Puis il rentra à bord.

Ultérieurement, notre ministre a été à bord du *Yavuz*, où sa venue a été marquée par les salves réglementaires.

L'amiral Okan a été à bord de l'Avroff, où il a été reçu, à la coupe, par le commandant de la flotte grecque, l'amiral Sakellariou. Une salve de 17 coups de canon a été tirée à cette occasion.

Au retour de l'amiral Okan, à bord du *Yavuz*, il y reçut la visite du président du conseil, M. Métaux, du sous-sécrétariat d'Etat à la marine et du chef de l'état-major naval venus en groupe, à bord du *Yavuz*. Un détachement de marins rendait les honneurs. Le président Métaux sema la main à nos officiers et leur souhaita la bienvenue. M. Métaux demeura longuement à bord en compagnie de l'amiral Okan. A son départ, une salve de 19 coups de canon a été tirée à cette occasion.

Le banquet d'hier soir

M. Métaux, président du conseil, a donné ce soir en sa qualité de ministre de la marine, un dîner au restaurant «Grande-Bretagne», en l'honneur de l'amiral Sükrü Okan, dîner auquel assistaient les membres du gouvernement, l'ambassadeur de Turquie ainsi que les officiers supérieurs des flottes amies.

Damas, 28. — Une vive propagande avait été faite parmi les Arméniens pour les inciter à s'armer. On parlait à ce propos du danger d'agressions de la part des Kurdes, contre les Arméniens.

En vue de toute éventualité, le délégué français fait désarmer les Arméniens.

L'ordre est assuré dans cette région par les Circassiens.

M. Antonescu ira prochainement à Ankara

La collaboration roumaino-polonaise

Varsovie, 29. — Avant son départ pour Bucarest, le ministre des affaires étrangères roumain, M. Antonescu, a déclaré qu'il se rendrait prochainement à Ankara, Athènes, Paris et Londres.

Il a annoncé, par ailleurs, que la Pologne et la Roumanie collaboreraient étroitement pour la réorganisation de l'Europe Centrale et Orientale. Enfin, M. Antonescu a précisé que prochainement, le ministre de l'Instruction Publique, le chef de l'état-major et le gouverneur de la Banque Nationale de Roumanie visiteront Varsovie.

L'Italie et le Japon reconnaissent le Mantchukou et l'Empire italien d'Ethiopie

Rome, 28 A. A. — On annonce officiellement que l'Italie et le Japon ont reconnu respectivement le Mandchukou et l'empire italien d'Ethiopie. L'accord italo-japonais comprend également des clauses commerciales. L'Italie enverra à Hsinking un consul-général, mais pas un ministre, l'équivalent d'un consul général, mais à pourvoir la conquête de Madrid mais non par maison, quartier par quartier.

Un fait est certain en tous cas : c'est que cette orientation nouvelle semble annoncer une guerre longue, une série d'opérations complexes à l'échelle de tout le continent ibérique.

Et cela n'est pas pour réjouir ceux qui

Il faut relever la cordialité spontanée de la population acclamant l'amiral et les marins turcs, durant le parcours dans les rues d'Athènes, allant déposer la couronne au monument du «Soldat Inconnu».

Le mauvais temps persistant, on n'enregistre que quelques escarmouches autour de Madrid

La flotte nationale a bombardé hier aussi Malaga, Carthagène et Valence

Une dépêche nous a annoncé que les généraux nationalistes avaient tenu mardi dernier un grand conseil militaire à Leganes, petite localité au Sud de Madrid. Le général Franco présida la réunion à laquelle prirent part les généraux Varela, Mola et Saliquet, ainsi que le chef des volontaires carlistes, le colonel Rada.

Rien n'a transpiré au sujet des questions qui ont été débattues au cours de cette réunion ni des décisions qui y ont été prises. On avait dit seulement que l'on avait examiné un nouveau plan pour les opérations contre Madrid. Mais le

Or, voici que le «Diario de Lisboa», le grand quotidien portugais, généralement très bien informé sur les opérations de la guerre civile, publie une nouvelle sensation : les nationalistes auraient décidé d'abandonner leurs positions avancées à Madrid, en faveur d'une autre tactique, consistant à couper les communications entre Oviedo et les territoires aux mains des nationaux. Un violent combat se livre actuellement.

FRONT DU NORD

Les mineurs attaquent Oviedo

Paris, 29. — Les gouvernementaux sont passés à l'attaque contre Oviedo. Une colonne de mineurs attaqua par un secteur négligé lors de l'offensive précédente. Les mineurs sont arrivés à couper les communications entre Oviedo et les territoires aux mains des nationaux. Un violent combat se livre actuellement.

FRONT DU CENTRE

Le communiqué de Madrid

Madrid, 29. — Le ministère de la guerre communique :

«Dans le secteur de Madrid, les factieux sont tenus en échec. Nos troupes maintiennent leurs positions dans la Somosierra et la Guadarrama. L'enthousiasme des troupes loyalistes est tou

jours le même.»

Le mauvais temps empêche toute action importante

Rome, 29. — L'action militaire est complètement paralysée par le mauvais temps. Les tranchées sont transformées en des ruisseaux de boue. On ne sait pas encore quand l'action pourra être reprise.

FRONT MARITIME

L'action de la flotte nationale

Paris, 29. — Radio Tétouan annonce que les ports de Malaga, Valence et Carthagène ont été violenement bombardés par des avions nationalistes.

A Malaga, plusieurs vapes — que l'on suppose être des vapes soviétiques — déchargeaient des armes et des munitions. L'un de ces bateaux, atteint par une bombe, a coulé. Les autres, ainsi qu'un destroyer gouvernemental, ont été endommagés. L'arsenal est en flammes.

La requête de Madrid à la S.D.N. est mal accueillie dans les principales capitales

Paris, 29 A. A. — L'appel adressé à la S. D. N. par Valence est désapproché par la presse parisienne du soir.

Le «Journal des Débats» reproche au gouvernement de Valence d'entreprendre des manœuvres dans le but de susciter des difficultés internationales. Pour se rendre compte, dit-il, de l'imprudence de Valence, on n'aurait qu'à constater qu'il se plaint de l'aide accordée aux nationalistes sans dire mot évidemment de l'aide qu'il reçoit de la part des Soviets.

Le «Tems» exprime également ses appréhensions au sujet de l'intervention de la S. D. N. dans la guerre civile espagnole qui pourrait avoir des suites sévères.

Paris, 29. — La requête du gouvernement espagnol demandant la convocation urgente de la Ligue a reçu un accueil des plus réservés dans certaines capitales.

A Londres, notamment, on relève que cette démarche complique sérieusement une situation par trop délicate.

On précise de Genève que le secrétaire général de la S. D. N. fixera la date de la convocation vers le 7 décembre prochain.

L'impression à Rome

Rome, 28. — Le «Giornale d'Italia» écrit :

«La tentative de la fraction rouge de l'Espagne de porter devant la S. D. N. la reconnaissance du général Franco par l'Italie et l'Allemagne est une manœuvre combinée de concert avec le gouvernement soviétique. Le recours projeté est infondé. La guerre civile espagnole est un fait national intérieur qui ne peut ni ne doit intéresser la politique internationale. Si toutefois l'on insiste pour chercher des répercussions internationales dans les événements d'Espagne, il faut s'adresser alors à Caballero et au gouvernement soviétique.

Une autre considération qui semble confirmer cette hypothèse est celle de l'action en grand style dont on annonce avec persistance le déclenchement prochain contre les ports de la côte, Barcelone, Valence et peut-être aussi Carthagène. On laisserait de simples forces d'observation devant la capitale, dont l'intervention serait complète par l'Est et le Sud-Est également et l'on se tournerait, avec tous les éléments devenus ainsi disponibles contre les bases de ravitaillement des gouvernementaux, pour essayer de les tarir.

Le plan ne manquerait pas d'audace et il faut, encore une fois, pour que l'on puisse en entreprendre la réalisation, que le général Franco soit particulièrement certain du moral de ses hommes.

Subtant une autre information, transmise hier par le poste de Radio de l'E. I. A. R. (Rome), le général Franco a déclaré que la nouvelle tactique qu'il compte suivre consistera à n'entreprendre aucune offensive, aucun assaut général, mais à poursuivre la conquête de Madrid maison par maison, quartier par quartier.

Un fait est certain en tous cas : c'est que cette orientation nouvelle semble annoncer une guerre longue, une série d'opérations complexes à l'échelle de tout le continent ibérique.

Au moment où, dans la Méditerranée, les navires russes transportent des armes et du matériel, le recours à Genève de Caballero tend à créer en leur

moment, mardi prochain.

Cependant, on remarque une certaine détente dans les rapports entre employés et employeurs. Toute menace de grève générale dans la métallurgie parisienne paraît être écartée. Les rumeurs alarmantes circulant à ce propos sont démenties de fondement. Dans la métallurgie du Nord, les ouvriers désirent arriver à un compromis avec le patronat ainsi qu'il appert d'une réunion qu'ils ont tenue hier. Enfin, dans le textile de la même région, la grève a été écartée grâce à une majoration de salaires de 20 pour cent consentie par les patrons.

Le Régent de Hongrie et Mme Horthy ont quitté Rome

Rome, 28. — Au Théâtre Royal de l'Opéra, une grande soirée de gala, offerte par le chef du gouvernement, en l'honneur du régent de Hongrie, a eu lieu hier au Théâtre de l'Opéra. L. L. A. le régent et Mme Horthy ainsi que les souverains italiens ont été vivement applaudis à leur apparition dans la loge royale. Dans la vaste salle étaient les représentants du gouvernement, du Sénat, de la Chambre, les personnalités du monde politique, les dirigeants du parti, des forces armées, les membres du corps diplomatique, du monde de l'aristocratie et de l'art.

Le matin, le régent et Mme Horthy ont quitté Rome. Le départ a eu lieu de façon officielle. Le cortège royal a accompagné les hôtes à la station en suivant le même itinéraire qu'à l'arrivée. Les troupes rangées tout le long du parcours rendaient les honneurs militaires.

Le Duce, les membres du gouvernement, les présidents du Sénat et de la Chambre ont salué le régent et Mme Horthy à la gare. Le Duce a offert un bouquet

## L'exposition du charbon

Nous avons reçu, jeudi dernier, en grande cérémonie, en gare d'Ankara, le premier wagon de charbon chargé dans les mines de Catalaçzi. L'importance que nous avons attribué à ce jour, provient de ce que le bassin se trouve ainsi relié par voie ferrée à la capitale et à travers celle-ci, à tout le pays. En fait, ce n'est pas que ce rattachement que le charbon deviendra un produit pouvant être répandu à tout moment facilement et à bon marché dans toutes les parties du pays. Le charbon que, jusqu'ici, on ne rencontrait que dans nos villes du littoral, se répandra, désormais, au moyen de wagons, à travers tout le plateau anatolien. A la faveur de deux branches, avançant vers l'Est, il pourra être transporté vers nos vilayets du Sud également.

Au fur et à mesure que s'est développée la consommation du charbon, par nos voies ferrées, l'Etat a tenu compte aussi de la nécessité de réformer les conditions de la production dans le bassin. Il a pris leur coup de mesures économiques et sociales tendant à faire des bassins de grandes unités travaillant de façon nationnelle. L'activité qui a eu pour point de départ les vastes études faites par le président du conseil, dans le bassin, et qui a été poursuivie à la faveur des efforts continus du ministère de l'E. N., a permis de la réalisation de grands résultats.

Mais il faut compléter encore les moyens de production et aussi les moyens de transport à bon marché. Il faut des produits de bonne qualité pouvant arriver partout. Il y a quelques années déjà que le gouvernement a renoncé obligatoirement l'usage du charbon comme combustible dans les débarquements officiels et comme force motrice dans les fabriques. Les sociétés concessionnaires, et les entreprises qui bénéficient de la loi pour l'encouragement à l'industrie ont été soumises à la même obligation. Ces mesures ont sensiblement accru, comparativement au passé, la consommation du charbon dans le pays. Mais notre objectif au sujet du charbon est la maison turque, au village et dans la ville. Nous voulons chauffer au charbon des millions de compatriotes. C'est le charbon qui créera le véritable familial sain et propre.

Il ne suffit pas que le charbon abondant et à bon marché puisse être brûlé dans la maison turque. Il faut monter aussi la facilité et le monde de l'utiliser. Le ministère de l'E. N. a pris, dans ce but, une mesure très opportune. Une exposition sera inaugurée, à Ankara, vers la mi-décembre. On y fera figurer tous les appareils qui utilisent le charbon comme moyen de chauffage. L'exposition nous indiquera les moyens d'avoir, dans nos maisons, de la chaleur abondante, proprement et à bon marché. On a pris aussi des mesures afin que certains de nos compatriotes puissent venir, à Ankara, des appareils de chauffage au charbon en activité. Les visiteurs de l'exposition bénéficieront de réductions dans les chemins de fer de l'Etat.

Après un mois de séjour à Ankara, l'exposition deviendra ambulante et sera mise, grâce à la voie ferrée, à la portée de tous nos compatriotes.

L'exposition du Charbon d'Ankara sera une exposition internationale. Cette décision indique assez l'importance que nous attribuons à ce sujet. La faveur dont l'exposition a joué jusqu'ici est une preuve de plus à cet égard. Beaucoup d'exemples ont démontré jusqu'à présent l'importance qu'il y a à faire un centre d'expositions internationales d'Ankara, qui est le lieu de passage de toutes les routes conduisant vers le Proche-Orient. D'aucuns affirment qu'Ankara doit devenir une grande ville moderne, non seulement pour des raisons politiques, mais parce qu'il en faut une sur la route conduisant à un certain nombre de peuples : cette affirmation démontre que l'on ne saurait assez admirer l'œuvre de notre Révolution.

Au fur et à mesure que la consommation du charbon, là où il est possible, deviendra une source d'avantages pour les entreprises qui s'y livrent, elle s'accroîtra d'autant.

Et à cet égard, les dirigeants de ces entreprises auront tout profit à retirer de l'exposition. Et en constatant les phases les plus récentes du développement de la production du charbon, ils parviendront à réaliser eux-mêmes des progrès notables de leurs industries.

Le grand avantage de l'exposition sera de fournir à la population des informations sur les facilités, les avantages et l'excellence de la consommation du charbon. Et ces visiteurs deviendront autant de clients — des millions de clients — de l'industrie du charbon. Et ce n'est pas tout : le charbon arrêtera le déboisement graduel du pays, cette agonie de la vendue nationale qui pèrit tous les jours un peu plus sous les coups de la hache. Les enfants des villages turcs au fond des vallées d'émeraude, jouiront à l'ombre des forêts voisines.

Le charbon changera nos conditions de vie : il deviendra l'élément qui assurera l'équilibre et la santé de la maison turque propre et saine : il assurera aux âmes mêmes une nouvelle identité.

Par l'exposition du charbon, Ankara, qui aspire en toutes choses vers le beau et le vrai, marquera un pas de plus vers le nouveau cadre de développement et de progrès de la Turquie.

## La nouvelle greffe Voronoff

## Un entretien avec le Dr. Behçet Sabit

Notre confrère, H. Feridun Es, rapporte, en ces termes, dans l'« Aksam », la pittoresque interview qu'il a eue avec le Dr. Behçet Sabit, représentant attitré du fameux rajeunisseur, Voronoff :

Je sonne à l'appartement du professeur Dr. Behçet Sabit, considéré comme le représentant du professeur Voronoff. Une jeune fille arabe, teinte rouge, voilée et plus jolie que Josephine Baker, m'ouvre la porte et me fait entrer au salon.

Le maître des cérémonies fait son entrée et me dit à brûle-pourpoint :

— Très prochainement, je vais faire la greffe Voronoff à l'un de nos patients en vue ; je ne doute pas du résultat favorable que j'obtiendrai. Cette fois-ci la greffe ne sera pas celle d'un singe à un homme, mais d'homme à homme, un jeune homme ayant consenti à faire un sacrifice en faveur de mon client.

Je demande au docteur de vouloir bien me dire dans quelles circonstances il a connu Voronoff.

— Je m'étais, me dit-il, fait opérer à Vienne de l'appendicite. On m'avait invité à assister à une greffe que l'on devait faire d'après le procédé Voronoff.

Après avoir assisté à l'opération, j'ai senti en moi l'impérieux désir de connaître Voronoff et d'apprendre de lui-même les procédés qu'il employait. Bien que pas complètement guéri, moi-même des suites de mon opération, ayant appris qu'à ce moment-là la Prof. Voronoff se trouvait à Paris, je me rendis dans cette capitale.

Je me présentai chez lui à l'hôtel Clarendon où il habitait, étant, à cette époque, célibataire.

Il fut très sensible à l'intérêt que je lui témoignais.

Il m'invita à déjeuner. Je remarquais que, pour rester toujours jeune, et bien portant, le professeur soignait sa nourriture et surtout, il faisait un choix parmi les meilleurs vins français.

Il avait, de plus, une vie très bien réglée, y compris les heures fixées par lui pour le travail, le repos, le manger et le sommeil.

Malgré cela, il s'est excusé de n'avoir pas pu, dans un hôtel, me faire la réception qu'il ait désirée et il m'a invitée à son château de Menton.

Il est ensuite venu à Istanbul où nous avons fait une greffe ensemble.

Etant parti pour l'Amérique, j'ai, à mon retour, visité Voronoff en son château de Menton.

Ce château, dénommé Grinaldi, du nom de son propriétaire, est situé à l'intersection de la frontière italo-française. Il est superbe ; ayant une vue splendide sur la Côte d'Azur s'abordant Montecarlo.

Il est entouré d'un jardin contenant des oranges, mandariniers et citronniers.

L'ex-impératrice Victoria, d'Angleterre, y a séjourné.

Le professeur me fit les honneurs de son château, m'offrant des oranges, des mandarines, qu'il coupait lui-même en me recommandant de manger beaucoup de fruits, ceci étant très profitable à la santé.

Il me proposa de m'emmener le soir au casino de Monte-Carlo, ce que j'acceptai.

Nous avons d'abord perdu en jouant à la roulette, mais finalement nous avons quitté le casino ayant gagné 1.200 francs chacun et ayant passé un bonne soirée.

Le Prof. Voronoff a, tout d'abord, essayé sa fameuse greffe sur son frère, qui avait 82 ans et qui après l'opération se sentait jeune comme à 40 ans.

Lui-même, à 62 ans, mais il paraît très jeune au point qu'il s'est marié dernièrement à Vienne, et à le voir, comme moi, auprès de sa jeune femme de 26 à 27 ans, on dirait qu'il a le même âge qu'elle.

Mais le procédé Voronoff a fait beaucoup de progrès.

Aujourd'hui on l'enseigne aux étudiants en médecine.

Bien plus, alors que la greffe se faisait du singe à l'homme, elle se fait, maintenant d'homme à homme et la loi le permet.

Nous allons, ici aussi, appliquer cette nouvelle méthode, qui supprimera la vieillesse !

C'est chez :

## Bayan

283, İstiklal Caddesi  
en face du Passage Haçopulu

que vous trouverez Madame les SACS de meilleur goût qu'il vous faut pour la saison, les GANTS du dernier cri et les BAS que vous désireriez avoir.

## LA VIE LOCALE

## LE MONDE DIPLOMATIQUE

ATATÜRK RECOIT  
L'AMBASSADEUR D'ANGLETERRE

Ankara, 28 A. A. — Le Président de la République, Ataturk, a reçu hier à 18 heures, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Percy Lorraine.

Le ministre des affaires étrangères, Dr. Tevfik Rüştü Aras, assistait à l'entrevue.

## ... ET CELUI D'IRAN

Ankara, 28 A. A. — Le Président de la République, Ataturk, a reçu hier dans l'après-midi, l'ambassadeur d'Iran, qui lui a remis un message de S. M. le Shahinshah.

LE DEPART DU CONSUL-GENERAL  
D'ITALIE ET DE Mme ARMAO

Le Comm. et Mme Armao quittent ce soir définitivement notre ville par le Simplon-Express. A cette occasion, un vermouth a été offert hier en leur honneur, à la « Caisa d'Italia » par les Italiens d'Istanbul. Se faisant l'interprète éloquent et sympathique de tous ses compatriotes, le Comm. Campaner a exprimé au consul général et à Mme Armao les regrets unanimes que cause leur départ. A son tour, M. le consul général a tenu à remercier ses collaborateurs et a affirmé qu'il gardera le souvenir le meilleur de son trop bref séjour en notre ville.

Le consulat sera géré, en attendant la venue d'un nouveau consul général, par le très distingué vice-consul, M. le comte Della Chiesa.

## LE VILAYET

LES EAUX DE COLOGNE  
DE CONTREBANDE

Fabriquez-vous votre eau de Cologne à domicile ? Il paraît que cela se fait beaucoup, ces temps derniers.

Les fabricants de parfums, ceux qui ont des usines et payent des droits, sont lesés par cette production individuelle, tant elle s'est développée, et se sont adressés aux autorités pour dénoncer cette concurrence illégale. Car, à les en croire, on ne se contente pas de produire ainsi des parfums pour l'usage personnel, on en vend aussi — et évidemment à des prix que ne grève aucun impôt ni aucun frais.

Et comme les intérêts des fabricants coïncident, en l'occurrence, avec ceux du Trésor, qui se voit frusté d'importants montants d'impôts sur les transactions, des mesures de contrôle seront prises. Les intéressés proposent que l'administration des Monopoles siège aux autorités financières tout le temps qu'elle vend, chaque mois, avec précision les détails d'importation et de vente.

Malgré cela, il s'est excusé de n'avoir pas pu, dans un hôtel, me faire la réception qu'il ait désirée et il m'a invitée à son château de Menton.

Il est ensuite venu à Istanbul où nous avons fait une greffe ensemble.

Etant parti pour l'Amérique, j'ai, à mon retour, visité Voronoff en son château de Menton.

Ce château, dénommé Grinaldi, du nom de son propriétaire, est situé à l'intersection de la frontière italo-française. Il est superbe ; ayant une vue splendide sur la Côte d'Azur s'abordant Montecarlo.

Il est entouré d'un jardin contenant des oranges, mandariniers et citronniers.

L'ex-impératrice Victoria, d'Angleterre, y a séjourné.

Le professeur me fit les honneurs de son château, m'offrant des oranges, des mandarines, qu'il coupait lui-même en me recommandant de manger beaucoup de fruits, ceci étant très profitable à la santé.

Il me proposa de m'emmener le soir au casino de Monte-Carlo, ce que j'acceptai.

Nous avons d'abord perdu en jouant à la roulette, mais finalement nous avons quitté le casino ayant gagné 1.200 francs chacun et ayant passé une bonne soirée.

Le Prof. Voronoff a, tout d'abord, essayé sa fameuse greffe sur son frère, qui avait 82 ans et qui après l'opération se sentait jeune comme à 40 ans.

Lui-même, à 62 ans, mais il paraît très jeune au point qu'il s'est marié dernièrement à Vienne, et à le voir, comme moi, auprès de sa jeune femme de 26 à 27 ans, on dirait qu'il a le même âge qu'elle.

Mais le procédé Voronoff a fait beaucoup de progrès.

Aujourd'hui on l'enseigne aux étudiants en médecine.

Bien plus, alors que la greffe se faisait du singe à l'homme, elle se fait, maintenant d'homme à homme et la loi le permet.

Nous allons, ici aussi, appliquer cette nouvelle méthode, qui supprimera la vieillesse !

## LES PAINS AVARIES

La direction des services techniques de la Municipalité a communiqué à la Ville le résultat des analyses qui ont été effectuées dans le courant du mois d'octobre dernier. Au total, on a prélevé 4 échantillons de lait, 1 de « şıra » (jus de raisin non fermenté), 1 pain de seigle, 9 pains de la qualité dite « française », 8 pains de seconde qualité, 8 de première, 3 marmites émaillées.

L'İstiklal aura deux aérodromes : l'un à Yesilköy, l'autre en un emplacement opportun aux abords immédiats de la ville.

## LES BATEAUX-CAGES A POULETS !

Le 11ème tribunal essentiel est en train d'instruire le procès du commandant du vapeur Kerze, Mahmut Kapitan, accusé d'avoir embarqué à Urla, à destination de notre port, 350 personnes alors qu'il n'y aurait place, normalement, à bord de son bâtiment, que pour 193 passagers !

Cet exemple démontre que la tragédie de l'Inebolu avec ses centaines de victimes a été impuissante à instruire certaines personnes qui placent l'appât sordide du lucrat au-dessus de la sécurité des vies humaines qui leur sont confiées, de la leur aussi, d'ailleurs, et de leurs intérêts bien compris.

## MARINE MARCHANDE

## LES BATEAUX-CAGES A POULETS !

Le 11ème tribunal essentiel est en train d'instruire le procès du commandant du vapeur Kerze, Mahmut Kapitan, accusé d'avoir embarqué à Urla, à destination de notre port, 350 personnes alors qu'il n'y aurait place, normalement, à bord de son bâtiment, que pour 193 passagers !

Cet exemple démontre que la tragédie de l'Inebolu avec ses centaines de victimes a été impuissante à instruire certaines personnes qui placent l'appât sordide du lucrat au-dessus de la sécurité des vies humaines qui leur sont confiées, de la leur aussi, d'ailleurs, et de leurs intérêts bien compris.

La princesse de Piémont  
en chemin de famille

Rome, 27. — Le premier maître des cérémonies de la Cour a promulgué, en date d'aujourd'hui, un ordre du jour de S. M. le roi et empereur annonçant que S. A. R. la princesse de Piémont a heureusement surmonté son cinquième mois de grossesse.

Le conseil sera élu pour deux ans.

Le gouverneur, M. Grosbie manda, pour surveiller l'ordre, l'officier de police, M. Chimchi.

Le port de Tel-Aviv

Hier, les débardeurs juifs ont déchargé en un temps record 570 tonnes de marchandises.

Ce chiffre a réjoui tous les travail-

## CHARLOT ET L'ART

Le Vieux Monde avait aboli les livres que l'on écrit en quarante jours. Les coeurs amoureux attendaient leur matinée durant des mois et des années. Dans le Vieux Monde, quand vivaient les Platon, les Farabi, les Dante, l'or était un objet vulgaire et c'est dans l'étoffe plus noble de la pensée que les intellectuels du temps aspiraient à se tailler un vêtement.

Mais les mesures de notre monde sont embrouillées. On attribue de la valeur à la fois à l'or et à la pensée... Et Charlie Chaplin est un des plus grands penseurs de l'univers. Ce grand artiste-chimiste qui rappelle sous certains aspects Molé et sous certains autres Michel-Ange, avait décrit, dans les films qu'il a tournés jusqu'ici, la vie de l'homme moderne : dans son dernier film, "Les Temps Modernes", il nous donne, sous la forme d'une série d'analyses psychologiques, l'une plus originale que l'autre, une image synthétique de ce que seront à son point de vue, ceux qui viennent après nous.

## CONTE DU BEYOGLU

## Un coup de maître

LUCIEN BESNARD.

C'était un très grand dîner. La maîtresse de la maison était si fière que l'illustre bâtonnier, Me de la Chesnaye, eût accepté son invitation. Pour composer un menu d'une voluptueuse et savante diversité, elle avait fait appel aux talents d'un autre maître, ancien chef français d'un grand-duke de Russie. Enfin, pour assurer la parfaite réussite de son dîner, elle avait donné comme autre voisine de table au bâtonnier, qu'elle savait grand amateur de jolies femmes, la ravissante petite Mme Lechartier.

Me de la Chesnaye, souriant et déjà un peu congestionné, s'entretenait à voix toujours plus basse avec Mme Lechartier, qui gloussait d'aise à la moindre répartie du spirituel avocat.

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez. — Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table, — C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

\*\*\*

Il avait vingt ans et le jeune stagiaire avait été désigné d'office à la défense d'un garçon de bureau qui avait assassiné son patron pour le voler.

Le cas était en effet d'une banalité d'autant plus navrante que la brute avait avoué aussitôt. Par bonheur, il n'avait pas eu le temps de dévalser le coffre-fort ; on pouvait donc soutenir que le vol n'avait pas été le mobile du crime. Mais la cause n'en était pas moins une des plus mauvaises qui pût avoir à défendre un avocat, si grand que fût son talent. Une peine de mort, dans sa première affaire, risquait de compromettre l'avenir du jeune stagiaire ! Il fallait à tout prix avoir une idée... et il eut la chance d'en trouver une.

— Votre cas est détestable, dis-je à Dubourg, en entrant dans sa cellule.

Mais j'ai peut-être un moyen de vous tirer d'affaire.

— Pas possible, répond l'homme, en me regardant de ses gros yeux stupides.

— Votre crime était parfaitement imbécile et répugnant. Il faut lui donner un sens... qui le rende intéressant, en faire un crime passionnel !

— Qu'est-ce que ça changera ?

— Mais que nous y gagnons du

— coup la sympathie du jury, et très chaleureuse si l'avocat possède un remarquable don de la parole, ce qui est le cas ! Aviez-vous une maîtresse ?

— Pensez-vous ! j'aimais trop ma petite femme et je lui ai toujours été fidèle comme un caniche.

— Jolie votre épouse ?

— Nini ! un vrai bonbon ! un amour de blondinette !

— Il était donc naturel, normal même que votre patron lui fit la cour !

— Quoi, quoi, quoi ? hurle Dubourg. Il ne l'a seulement jamais vue !

— Plus bas, mon ami, si le gardien nous entendait ! A quel moment M. Lambert aurait-il pu la rencontrer ?

Mais jamais. Nini ne sortait que le matin pour ses commissions de nourriture et étoile l'après-midi, elle résidait à astiquer son ménage. Ah ! s'il était propre et coquet leur petit « ciste » !

Le soir, oh ! rarement, ils allaient au cinéma. C'est même là qu'il a pris l'idée ! Un pauvre bougre qui se m'aîne, lui aussi, de ne jamais pouvoir offrir une douceur à sa gosse... Lui, d'ailleurs, Dubourg, ne voulait pas tuer !

Quand il est entré dans le bureau, il était si bien, convaincu que M. Lambert était toujours dans les water... et il avait d'autant plus le temps que le coffre était grand ouvert... Et voilà que l'autre se ramène tout d'un coup... Alors il perd la tête... et comme n'importe qui aurait fait, sort son rigolo.

— Donc, pas de prémeditation !

Premier point excellent. Parfait ! Pour le reste, je m'arrangerai avec votre femme.

\*\*\*

— Ma pauvre petite, c'est fou ce qu'il vous aimait votre mari !

— Et moi donc ! si j'étais folle d'Arthur, et maintenant c'est de terreur que je suis folle, car je sais bien qu'il va être guillotiné !

— Mais non, mais non. Tout dépend de vous, mon enfant. Gentille comme vous l'êtes, M. Lambert aurait dû se soucier éperdument de vous, et c'est dans un accès de jalouse que Dubourg aurait dû le tuer.

— Quoi, répond Nini révoltée, en séchant ses larmes. Apprenez, monsieur, que si le patron d'Arthur, surtout son patron, avait jamais essayé de m'en tenir, je lui aurais flanqué une de ces mornifles qui lui aurait, je vous jure, enlevé l'envie de recommencer.

— J'étais navré de trouver cette brave petite dans un état d'esprit... aussi déplorable ! J'essaie de lui expliquer que les jurés, surtout quand ils la verront, si fraîche, si mignonne, excuseraient et comprendraient même admirablement la jalouse de Dubourg.

— Je parlais en vain. Nini s'obstina à me répéter que ça lui coûterait trop de raconter des mensonges pareilles.

— Je finis pourtant par obtenir que, pour sauver son Arthur, elle consentit à dire que M. Lambert cherchait toujours à l'embrasser dans les coins.

— Qu'est-ce qu'il faudrait donc ?

— Hé ! qu'avec un courage surhumain, vous reconnaissiez que... vous étiez la maîtresse de Lambert !

— Moi ! moi ! j'aurais trompé Arthur. Ca, jamais, monsieur !

— Réfléchissez bien ma petite. Dès qu'il sera acquitté, vous fileriez tous les deux en province dans un coin bien tranquille.

— Et la petite gredine a menti ? glousse Mme Lechartier.

— Et comment ! Elle a été magnifi- que à l'audience. Avec quelle apprécie- tude, quelle éloquence, quelle précision de détails chargeait-elle ce malheureux Lambert, l'accusant des plus horribles lumi- briétés ! Les jurés, écoeurés, révoltés

ont acquitté Dubourg à l'unanimité.

— Bravo, s'exclama Mme Lechartier.

Ce coup d'essai était vraiment un coup de maître ! Mais ne trouvez-vous pas, mon cher bâtonnier, qu'il était quelque peu... immoral ? car, enfin, ce monstre était coupable.

— Sais d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours été des histoires d'amour ?

— Mais oui, chère madame, il arrive parfois que notre sévère palais de justice se transforme en un véritable temple de l'amour ! Dans ma première affaire, par exemple !

— Oh ! racontez.

— Pas devant tout le monde !

Quand nous serons sortis de la table,

— C'est tellement scabreux ?

— Amusant surtout !

— Vraiment, vos plus belles causes ont presque toujours

# LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

## La question du «sancak» et la S.D.N.

Attente confiante. — Mais quel sera le sort de nos frères? — Une lettre émouvante d'un patriote syrien

C'est encore à la question du «sancak» que M. Ahmet Emin Yalman consacre la plus grande partie de sa revue des événements politiques de la semaine qu'il publie dans le «Tan». Il écrit notamment :

«Nous avions demandé que la France répond rapidement à notre note, au sujet d'Antakya. Elle l'a fait. Mais sa réponse n'est pas de nature à nous satisfaire au point de vue de l'amitié turco-française.

Malgré l'absence de toute base historique ou juridique à ce propos, la France insiste sur la relation qu'elle préfère établir entre la Syrie et la question du «sancak» et prétend maintenir dans le cadre syrien le litige surgi entre les deux pays. Elle propose, dans le cas où nous ne serions pas disposés à accepter ce point de vue, de recourir à la S. D. N.

Nous n'hésitons pas le moins du monde à aller à Genève. Nous préférons même voir se développer dans le cadre de la S. D. N. la libre discussion que nous avons proposée à la France au sujet du «sancak».

Tous nos orateurs qui ont exposé vendredi à la Grande Assemblée, d'un cœur sincère et franc, les douleurs de l'âme turque, ont exprimé une confiance absolue dans les résultats auxquels parviendra la S. D. N. Tous se sont accordés à exprimer leurs justes regrets de ce que la France ne comprend pas le sens et la valeur de l'amitié turque. Les critiques qu'ils ont formulées à l'égard de la politique toute d'appartenances de la France, sont celles que pourrait et devrait formuler tout Français aimant son pays.

Ainsi que tous les orateurs l'ont affirmé avec une foi entière, la nation turque ne conçoit pas la moindre inquiétude quant à la solution que recevra l'affaire d'Antakya, dans le cadre de la théorie turque. Car Ataturk a donné sa parole à la nation que la cause nationale d'Antakya et d'Iskenderun pourront turques sera réglée. Et Ataturk n'entreprend jamais ce qu'il n'a pas la certitude de mener à bien. Aucun Turc ne saurait tolérer que l'on admette que l'on songe qu'une exception pourrait se faire à l'égard de cette seule question.

Mais le pays tout entier est en proie à une seule inquiétude. Quelle sera la situation de nos frères en attendant le résultat prévu?

Les pressions et l'oppression auxquelles ils ont été soumis jusqu'à ce jour ne constituent guère une garantie pour l'avenir. En dépit de toutes les publications à cet égard, le gouvernement français a continué à garder, en l'occurrence, une attitude d'observateur et les fonctionnaires français locaux ont continué à traiter une population turque à la façon dont ils traitent une colonie d'Afrique.

La France peut chercher des faux-fuyants juridiques en invoquant le prétexte du mandat. Mais, aucun commentaire n'aucune excuse ne nous permettront de tolérer les pressions auxquelles la population turque a été soumise et qui continuent encore.»

M. Emet Izet Benice résumant, dans l'*«Açik Soz»*, les débats de vendredi à la Grande Assemblée, conclut en ces termes :

«Nous sommes certains que le conseil de la S. D. N. reconnaîtra tout de suite la justesse de notre thèse, qui est éclatante comme le jour, et assurera au turquisme du Hatay son indépendance pleine, entière et sans conditions. Notre seul désir est que le conseil admette au plus tôt notre thèse au nombre des

vingt batailles, elle ne désespère pas. Et elle déploie tous ses efforts pour gagner la 21ème. Ce qui distingue l'Angleterre des autres pays européens, c'est une grande force morale. Par contre, la France, en dépit de tous ses préparatifs militaires, est faible. Car il y a de graves divergences de vues entre les Français. Car on doute partout de la force morale de la France...

Nous n'ajouterons rien, pour notre part, à ce parallèle que retrace un journal français entre son propre pays et l'Angleterre. Nous voulons seulement montrer par un exemple vivant les opinions que manifestent les Européens à l'égard de leurs pays respectifs.

Cet exemple démontre, en outre, fort clairement, que le prestige d'un pays quelconque n'est pas seulement fonction du fait que son armée est pourvue d'un armement moderne. Il dépend plus encore de l'unité nationale qu'il présente. C'est là une vérité qu'il ne faut jamais perdre de vue. Et il est utile de profiter de toute occasion qui se présente pour la mettre sous les yeux du public.»

Un patriote syrien, M. Mohamed Abdusselam, a adressé à M. Yunus Nadi une lettre réellement impressionnante, qui paraît dans le «Cumhuriyet» et «La République» de ce matin. En voici quelques extraits :

«Qu'ont-ils donc fait pendant sept mois et demi à Paris les délégués qui négociaient soi-disant l'indépendance de notre Syrie? Les résultats nous font comprendre que ces pourparlers de Paris ont consisté en d'interminables marchandages pour nous enlever tout ce que nous avons de syrien et nous donner à sa place, comme cadeau, un territoire turc et non syrien. Les Juifs qui, pendant des siècles ont erré dans les déserts, avaient tout au moins une terre promise. Or, en faisant miroiter aux yeux de la Syrie le bonheur de l'indépendance, on l'a séparée de la partie la plus précieuse de son territoire naturel, en la bernant avec le cadeau qui consiste en un «sancak», objet de litige : le «sancak» d'Iskenderun. Ce présent ne pouvait nous attirer, hélas! que l'inimitié de la Turquie, chose qu'aucun Syrien sensé ne peut vouloir. Nous autres Syriens, vos frères d'hier, nous ne pouvons attendre et demander que l'affection de la part du beau pays et de la noble nation de Kamal Ataturk que nous vénérions comme tous les Turcs sans hypocrisie. Ceux qui en dépeçant le territoire de la Syrie, nous ont enlevé les meilleurs morceaux de notre patrie, ont voulu opposer les pauvres Syriens aux Turcs par un conflit provoqué par le «sancak» d'Iskenderun concédé en échange. Ceci n'est autre chose qu'un crime... et un crime monstrueux.

Peut-on concevoir une Syrie sans Beyrouth? sans Damas?...

Après nous avoir pris nos beaux territoires qui reliaient notre pays à la mer, et en avoir fait un petit désert intérieur, on nous parle d'une indépendance future, et lorsqu'il est question d'un débouché sur la mer on nous montre les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Perseme Pazar, Aslan Han, Nos. 1-4, au 5ème étage.

### Une comparaison

Il s'agit de celle qui a été établie par un rédacteur de l'*«Intransigeant»* entre l'Angleterre et la France. M. Asim Us note, à ce propos, dans le «Kurun» :

«Le journaliste parisien parlant du discours prononcé la semaine dernière par M. Eden, se demande :

«Du point de vue de la force militaire, l'Angleterre est faible aujourd'hui au point de ne pouvoir faire la guerre; et cependant, même un pays comme l'Allemagne, qui défie le monde entier, la redoute. Par contre, la France est armée jusqu'aux ongles; et pourtant son influence et son prestige sont partout en baisse dans le monde. Quelle peut être la raison de cette situation?

Et l'auteur de l'article répond à sa propre question :

C'est qu'en Angleterre, il y a une nation unie. C'est que dès ce moment et avant tout danger de guerre concret, ce pays prépare son relèvement dans un état commun. C'est que chacun sait que l'Angleterre, lorsqu'elle entreprend la guerre, ne l'abandonne plus, de telle sorte qu'ayant perdu

Le propriétaire du brevet No. 1590, obtenu en Turquie en date du 30 novembre 1932 et relatif à «un sac à lit et un procédé pour la fabrication de ce dernier ou d'autres tissages se composant d'une ou de plusieurs couches», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Galata, Perseme Pazar, Aslan Han, No. 1-4, 5ème étage.

### BREVET A CEDER

Le propriétaire du brevet No. 1590, obtenu en Turquie en date du 30 novembre 1932 et relatif à «un sac à lit et un procédé pour la fabrication de ce dernier ou d'autres tissages se composant d'une ou de plusieurs couches», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 1932 et relatif à «un perfectionnement apporté au noria ou engin», désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet, soit par licence, soit par vente entière.

Le propriétaire du brevet No. 1521, obtenu en Turquie en date du 10 décembre 193